



LA CHARTE DES OFFICIELS

Comité Directeur du 22 avril 2016

Les indicateurs

Arbitres clubs en formation et Arbitres club - Enregistrés dans FBI

9699

OTM Club en formation et OTM Club - Enregistrés dans FBI

8672

Nombre de rencontres arbitrées par des arbitres clubs

16313

Nombre de rencontres arbitrées par OTM Clubs

27897

Nombre d'écoles d'arbitrage Niveau 1

238

Nombre d'écoles d'arbitrage Niveau 2

452

L'activité des OTM CR

- 2015 postes tenus sur des rencontres de NF3 à PRO A dont:
 - 128 en PROA / PROB
 - 25 en LFB
 - 88 en NM1
 - 562 en NM3
 - 686 en NF3

- Gain économique pour les clubs*:
 - Indemnités: 55 950 €
 - Déplacements: 48 791 €

* Valeurs références: données CFO du 4/03/2016

Les données chiffrées en points

Débits arbitres	Crédits arbitres			
	Officiels	Arbitres Club	Ecoles d'arbitrage	Fidélité
271 168	192 040	2 365	4 020	22 620
	221 462			
81,7%				

Valeurs sans les Ligues d'outre-mer

A venir: valorisation des arbitres départementaux (10000 points)

Les données chiffrées en euros

Points Arbitre	281 452 €
Points OTM	10 772 €

Pénalités cumulées	318 451 €
--------------------	-----------

Nombre de structures pénalisables	1174
--	-------------

536 clubs avec la pénalité minimale de 100€

Les données chiffrées en euros - suite

Niveau de l'équipe première	Nombre de structures sanctionnables	Pénalité maxi	Pénalité moyenne
PROA / PROB / LFB	44	5 068 €	1 306 €
NM1 / LF2	25	2 374 €	889 €
NM2 / NF1	61	3 720 €	651 €
NM3	85	1 123 €	361 €
NF2 / NF3	23	940 €	390 €
Ligue et Championnat de France Jeunes	657	1 639 €	198 €
Département	279	217 €	102 €
	1174	5 068 €	271 €

Points Passion Club

Pénalités cumulées	318 451 €
--------------------	-----------

Budget de
159 225 €

Rappel du principe:
50 % pour la formation
50 % pour financer les
PPC

Nombre de clubs avec des PPC	720
------------------------------	-----

Nombre de Points Passion Club	48 068
-------------------------------	--------

Valeur du point	3,31 €
-----------------	--------

Valeur maxi pour une structure des PPC	1 740 €
---	----------------

Valeur moyenne par structure des PPC	249 €
---	--------------

Bilan global

- 4300 clubs

- 1976 structures concernées par la charte
 - dont 243 CTC

- 720 structures avec des Points Passion Club

- 1174 structures pénalisables

**Quelle
application
cette année ?**

Propositions pour l'application

Maintien de la valeur d'un débit de 40 points par équipe

Affichage de la pénalité initialement prévue pour chaque club

Dispense de pénalité pour les clubs devant 100 €

Propositions pour l'application

Valeur du point de pénalité portée de
1,50 € à 1 €

Somme des pénalités = 176 567 €

Tous les clubs paient la pénalité du
nouveau montant calculé (suppression
du minimum de 100 €)

Les évolutions

- Autonomie donnée aux clubs pour la gestion des Officiels Club:
 - Enregistrement par le club de l'officiel en formation
 - Enregistrement par le club de l'attestation de e-learning
 - Passage, après 5 rencontres, en Officiel Club, automatiquement dans FBI

Les évolutions - Suite

- Augmentation du nombre d'OTM CR en Championnat de France
 - Proposition: 2 en NM2 et NF2 ?

- Valorisation du parrainage
 - Augmentation de la valorisation ?



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com